

Directeur d' tablissements g rontologiques

Certification de niveau 7 Directeur d' tablissements g rontologiques par blocs de comp tences

Cette formation est certifiante et  ligible au CPF.

Elle comprend 5 blocs de comp tences menant   la certification reconnue par l'Etat Directeur d' tablissements g rontologiques (RNCP 39596) qui permet l'acc s aux emplois de directeur/directrice d'EHPAD, EHPA, R sidences autonomie, Maisons de retraite, PUV, SAAD, SSIAD, Accueils de jour, USLD, MAS, FAM, HAD, service de soins   domicile ou de service d'aide   domicile.

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de comp tences.

Un entretien pr alable est propos  avant la formation pour d finir les modalit s et construire le parcours de formation (2h). Puis la formation est propos e sur 175h en elearning (dur e estim e pour consultation, assimilation et m morisation des notions avec accompagnement technique et p dagogique   distance par l'ANFG) + 7h de regroupement pr sentiel facultatif   Valence + 6 heures de regroupement en visio avec un formateur + un atelier pratique de 14 heures en visio + 1 caf  virtuel mensuel (participation libre). Les  preuves  crites ont lieu en pr sentiel sur 7h (blocs 4 et 5).

Sont  galement inclus dans la formation (et obligatoires) : un stage pratique de 616h avec m moire (suivi individuel   distance par l'ANFG 4h), un entretien visio de pr paration aux  preuves  crites et   l'oral de certification (2h).

Enfin la soutenance devant le jury (1h) vient clore cette formation.

Soit 175h d'elearning estim es + 20h de regroupement collectif visio (regroupement et atelier pratique) + 8h d'entretiens visio individuels (entretien pr alable, construction du parcours, suivi m moire et pr paration   l' crit et   l'oral) + 616h de stage pratique + 7h d' preuves  crites + 1h de jury (+ facultatif : 7h de regroupement pr sentiel + 10h de caf s virtuels) : 844 heures

Date d'actualisation du document : 14 ao t 2026

Modalit  p dagogique :

Mixte

Accessibilit  :

Vous  tes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour pr ciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Dur e:

844.00 heures - jours

D lais d'acc s :

3 semaines

Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d' tablissements g rontologiques et/ou de services de soins   domicile, cadres et cadres sup rieurs de sant , IDEC, m decins coordonnateurs, etc.

Pr requis

- Pr -requis   l'entr e en formation :  tre titulaire d'un dipl me, certificat ou titre inscrit au r pertoire national des certifications professionnelles class  au moins au niveau 6 et avoir une exp rience de 1 an minimum en management d' quipes (encadrement d'une  quipe de 3 salari s minimum)
- Pr -requis   la validation de la certification : Suivre la formation, r aliser un stage pratique de 616h.

Objectifs p dagogiques

- 1. D finir les orientations strat giques, les missions et les objectifs d'un  tablissement ou d'un service g rontologique

- 2. D finir les phases d laboration et conduite la r daction du projet d tablissement ou de service
- 3. D finir une m thodologie de suivi des objectifs
- 4. Organiser l'auto- valuation et l' valuation de la qualit  des prestations de l' tablissement ou du service g rontologique
- 5. D velopper une politique de pr vention du risque de maltraitance
- 6. Assurer l' laboration et le suivi d'un Plan d'Am lioration de la Qualit  (PAQ)
- 7.  valuer la mise en  uvre des orientations strat giques d finies dans un projet d tablissement ou de service
- 8. Adapter les objectifs du projet d tablissement ou de service
- 9. Adapter la politique d'accueil et d'admission aux attentes et besoins des usagers et de leurs familles
- 10. Elaborer des dispositifs d'information et de recueil de l'expression des usagers et de leurs familles
- 11. Accompagner les usagers et leurs familles au cours de la phase d'admission
- 12. Construire le projet personnalis 
- 13. Elaborer un processus de suivi annuel des projets personnalis s
- 14. Communiquer avec les familles et traiter les r clamations
- 15. Organiser le processus de gestion des Ressources Humaines
- 16. D finir la politique de pr vention des risques professionnels, d'accompagnement des salari s en situation de handicap et de Qualit  de Vie au Travail
- 17. D finir le processus de recrutement
- 18. Organiser la coordination des professionnels
- 19. Organiser le processus d' volution des comp tences
- 20. Appr cier l'environnement CPOM et appliquer les phases r glementaires de r alisation ou de renouvellement d'un contrat CPOM
- 21. Savoir participer   l' laboration de la pr paration budg taire avec l'EPRD et de la cl ture des comptes avec l'ERRD
- 22. Elaborer le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- 23. Exploiter les m thodes et outils de contr le de gestion
- 24. D finir une strat gie d'alerte en mati re de protection juridique
- 25. Identifier, mettre   jour et diffuser les outils ou instances de veille l gislative et r glementaire
- 26. D velopper une communication adapt e au paysage m dicosocial territorial
- 27. D velopper une offre de service en lien avec le territoire et les profils des g n rations   venir
- 28. Instaurer et consolider des partenariats
- 29. Elaborer une politique de communication de crise
- 30. Adopter un positionnement adapt  dans un contexte de crise ou de conflits

Contenu de la formation

- Entretien pr alable et construction du parcours individualis  (2h)
 - Entretien pr alable avec la directrice de l'ANFG : d finition du parcours
- BLOC 1 - MODULE 1 :  LABORATION DE LA POLITIQUE G N RALE DE L' TABLISSEMENT OU DU SERVICE G RONTOLOGIQUE (21h)
 - D finir les orientations strat giques et les missions de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 1)
 - D finir les donn es m dico-sociales de l' tablissement ou du service (objectif 1)
 - D finir les objectifs et les phases d laboration du projet d tablissement ou de service (objectif 2)
 - R diger le projet d tablissement ou de service (objectif 2)
 - M thodologie de suivi des objectifs du projet d tablissement ou de service (objectif 3)
- BLOC 1 - MODULE 2 : MANAGEMENT DE LA D MARCHE QUALIT , PR VENTION ET GESTION DES RISQUES POUR UN PROCESSUS D'AM LIORATION CONTINUE (14h)
 - Les principes de base de la d marche d'am lioration continue (objectif 4)
 - Organisation de l'auto- valuation et  valuation de la qualit  des prestations de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 4)
 - D velopper une politique de pr vention du risque de maltraitance (objectif 5)
 - Assurer l' laboration et le suivi d'un Plan d'Am lioration de la Qualit  (objectif 6)
- BLOC 1 - MODULE 3 :  VALUATION ET SUIVI DES POLITIQUES G N RALES D PLOY ES (7h)
 - Evaluer la mise en  uvre des orientations strat giques d finies dans le projet d tablissement ou de service (objectif 7)
 - Adapter les objectifs du projet d tablissement ou de service (objectif 8)
- BLOC 2 - MODULE 4 : ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES USAGERS ET DE LEURS PROCHES (14h)
 - Diagnostic du cadre de vie existant et des capacit s d'investissement de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 9)

- Diagnostic des besoins et attentes des usagers et de leurs familles et d finition des objectifs dans le projet d tablissement ou de service (objectif 10)
- D finir la politique d'accueil et d'admission de l tablissement ou du service g rontologique (objectif 11)
- BLOC 2 - MODULE 5 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALIS  ET SUIVI DES USAGERS (14h)
 - D finition de l'accompagnement personnalis  (objectif 12)
 - Construction de l'accompagnement personnalis  (objectif 12)
 - Suivi de l'accompagnement personnalis  (objectif 13)
 - Comprendre et g rer les mini-conflits avec les usagers et leurs familles (objectif 14)
- BLOC 3 - MODULE 6 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (28h)
 - Organisation du processus RH et  laboration du volet social (RH) du projet d tablissement ou de service (objectif 15)
 - Outils RH et management
 - La gestion des ressources humaines (objectifs 15, 17, 19)
 - Pr vention des risques et handicap (objectif 16)
 - Le recrutement
 - Le management op rationnel au quotidien et la coordination des acteurs (objectif 18)
 - Le d veloppement des comp tences
 - La formation
- JOURN E DE REGROUPEMENT PR SENTIEL FACULTATIF (7h)
 - Rencontre
 -  vocation des notions essentielles de la formation
 - Questions / r ponses sur les attendus de la certification
- REGROUPEMENT VISIO (3h)
 - Notions essentielles
 - Session questions / r ponses
- BLOC 4 - MODULE 7 : GESTION FINANCI RE ET BUDGETAIRE DE L' TABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (35h)
 - Le CPOM, outil de synth se entre qualit  et gestion (objectifs 20 et 25)
 - La d marche de contractualisation CPOM (objectifs 20 et 25)
 - Comprendre les m canismes financiers indispensables pour  laborer l'EPRD (objectif 21 et 25)
 - La r forme de la tarification des  tablissements g rontologiques (objectifs 21 et 25)
 - Ma triser les enjeux et les techniques de l' laboration budg taire et de la cl ture des comptes en  tablissement g rontologique (objectifs 21 et 25)
 - Les investissements et le PPI (objectifs 22 et 25)
 - Piloter et g rer efficacement en environnement CPOM (objectif 23)
- BLOC 4 - MODULE 8 : GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L' TABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (7h)
 - Droits et protection de l'utilisateur (objectif 24 et 25)
 - Veille l gislatives et r glementaires (objectif 25)
- ATELIER PRATIQUE VISIO
 - Etudes et cas pratiques du module 7
- BLOC 5 - MODULE 9 : COMMUNICATION DE L' TABLISSEMENT OU SERVICE GERONTOLOGIQUE DANS ET AVEC LE TERRITOIRE (21h)
 - Les fondamentaux de la communication (objectif 26)
 - Etat des lieux (objectif 26)
 - Communiquer sur son offre de service (objectif 27)
 - Communiquer avec les partenaires (objectif 28)
 - Le plan d'action (objectif 26)
- BLOC 5 - MODULE 10 : COMMUNIQUER ET GERER LE STRESS (14h)
 - Communiquer en p riode de crise (objectif 29)
 - Communiquer avec les  quipes (objectif 30)
 - Communiquer avec les familles (objectif 30)
- REGROUPEMENT VISIO (3h)
 - Notions essentielles
 - Session questions / r ponses
- STAGE PRATIQUE (616h) + R DACTION DU M MOIRE (suivi individuel 4h)
 - Stage pratique en  tablissement g rontologique (aide   la recherche et suivi par l'ANFG)
 - R daction du m moire (suivi individuel   distance par l'ANFG)
- Pr paration   l'oral de certification (2h)

Association Nationale de Formation en G rontologie

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Email: info@anfg.fr

Tel: +33482854958



- Simulation de l'entretien oral   distance
- Caf s virtuels mensuels facultatifs

Organisation de la formation

Equipe p dagogique

Formateurs : Directrice EHPAD titulaire d'un Master Management du Syst me Qualit  et de la certification Directeur d' tablissements g rontologiques & Directeur g n ral ESSMS titulaire d'un DESS en Ressources Humaines et dipl m  de l' cole Sup rieure de Commerce du CNAM.

Responsable p dagogique : Lydie Jaillon, directrice

Moyens p dagogiques et techniques

- En elearning et distanciel : mise   disposition d'un espace apprenant sur la plateforme digitale de l'ANFG avec acc s aux s quences elearning et salle visio
- Apports th oriques
- Mise   disposition de documents et de textes l gislatifs
- Atelier pratique visio : Exercices et  tude de cas pratiques
- Regroupements visio avec formateurs : r vision des notions essentielles et session questions/r ponses
- Entretiens p dagogiques individuels avec l'ANFG

Dispositif de suivi de l'ex cution de l' valuation des r sultats de la formation

- Modalit s d' valuation dans le cadre de la formation continue : Contr le continu des connaissances (quiz) sur chaque bloc de comp tences. Evaluation blocs 1   3 : R daction d'un m moire de 50   60 pages (+ annexes) sur le th me de la bientraitance dans le cadre d'un stage pratique de 4 mois. Soutenance du m moire devant le jury (40 minutes d'expos  et 20 minutes de questions) Dossier professionnel bloc 4 : Gestion administrative, budg taire et financi re d'un  tablissement fictif ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 5 : Communication d'un  tablissement ou service g rontologique fictif ( preuve  crite de 3h00 en salle)
- Modalit s d' valuation dans le cadre de la capitalisation des blocs de comp tences : Contr le continu des connaissances (quiz) sur chaque bloc de comp tences. Dossiers professionnels bloc 1 : L'inscription de la bientraitance dans la conception et le suivi du projet d' tablissement ou de service + La bientraitance et la d marche qualit  en g rontologie ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 2 : L'accueil et l'accompagnement de l'utilisateur ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 3 : Bientraitance et management des  quipes : du recrutement   l'entretien individuel ( preuve  crite de 3h00 en salle) Dossier professionnel bloc 4 : Gestion administrative, budg taire et financi re d'un  tablissement fictif ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 5 : Communication d'un  tablissement ou service g rontologique fictif ( preuve  crite de 3h00 en salle) M moire de 10   20 pages (+ annexes) sur le th me de la bientraitance dans le cadre d'un stage pratique de 4 mois. Soutenance du m moire devant le jury (40 minutes d'expos  et 20 minutes de questions)
- Feuilles de pr sence.
-  valuation de la satisfaction "  chaud" et "  froid"
- Certificat de r alisation et/ou d'obtention d'un bloc de comp tences
- Relev  de d cision du jury de certification

Evaluation de la qualit  de la formation

Taux de satisfaction des stagiaires et taux d'obtention de la certification

Prix indicatif de la formation

5650.00   par personne

Contact

Association Nationale de Formation en G rontologie

Association Nationale de Formation en G rontologie | 105 rue des Mourettes Valence 26000 | Num ro SIRET: 48212210800046 | Num ro de d claration d'activit : 84260342926 (aupr s du pr fet de r gion de: Auvergne-Rh ne-Alpes)

Association Nationale de Formation en G rontologie

105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: +33482854958



Siret : 48212210800046
Num ro d'activit  : 84260342926
105 rue des Mourettes
26000 Valence
T l phone : +33482854958
Email : info@anfg.fr